

La Fronde des mazarinades à Rouen

BAPTISTE ETIENNE*

L'analyse d'un corpus documentaire, composé de près de 460 mazarinades, apporte un éclairage nouveau sur la place et le rôle que ces écrits politiques – souvent injurieux et mensongers – ont pris dans le pôle éditorial rouennais. A travers ces pamphlets, Rouen, la seconde ville du royaume de France, apparaît souvent déconnectée de la capitale, alors même que les événements se font écho. Il s'agit aussi, et surtout, d'un questionnement autour des rapports politiques dans la plus riche province du royaume. Ainsi, si le Parlement de Normandie et le duc de Longueville – gouverneur de la province – semblent codiriger cette Fronde locale, la vision partielle proposée par les pamphlétaires est radicalement différente.

Mots clés : Rouen, Fronde, Mazarinades, politique

The Fronde of mazarinades in Rouen

The analysis of a corpus of documents, made of almost 460 mazarinades, makes it possible to shed a new light on both the position and the role that these libelles – often insulting and false – had in Rouen, an editorial centre of the time. Rouen is an anti-establishment city, and the second city of France. It is often seen as disconnected from the capital city even though the events happening in both places were echoing. The analysis is mostly focused on the political relationships at the core of the richest province of the kingdom. That is why the Parliament of Normandy and the Duke of Longueville – province's governor – are often considered to be ruling the local Fronde together, but this does not take into account the partial approach typical for pamphleteers.

Keywords : Rouen, Fronde, Mazarinades, politics

* Doctorant pour les universités de Rouen (G.R.HIS. – EA 383) et de Caen (C.R.H.Q. – UMR 6583)

1. La Fronde des mazarinades à Rouen

Dès le XVII^e siècle, les mazarinades – divers écrits pamphlétaires souvent injurieux et mensongers, rédigés durant la révolte de la Fronde (1648-1652) – ont eu mauvaise presse et ont été jugées peu dignes des études historiques. A partir du XIX^e siècle et la publication du monumental travail de Célestin Moreau, ces documents sont sortis de l'ombre mais c'est avec la publication de deux ouvrages d'importance dans les années 1980 que le prisme d'interprétation a profondément évolué. Ainsi, Hubert Carrier considère que les mazarinades – composées dans le feu de l'action et le tourbillon des événements – sont rédigées pour imposer une vision ou une interprétation des faits plutôt que pour rendre compte des réalités. Alors que pour Christian Jouhaud, les pamphlétaires ne cherchent pas tant à convaincre qu'à persuader d'agir et leur fonction politique dépasse l'explicite de leurs propos¹.

Par ailleurs, dans le cadre des études sur la Fronde à Rouen, les mazarinades ont peu retenu l'attention des chercheurs. Les raisons sont diverses, mais on peut mettre en avant que – en l'absence d'un cadre de classement et d'un recensement précis – la masse et l'extrême diversité de ces documents impressionnent. De plus, les mazarinades sont la plupart du temps en petit format in-4^e de mauvaise facture et ne constituent en aucun cas un genre littéraire spécifique comme les sélections de pièces publiées qui leur sont consacrées ont pu le laisser croire. Cela est dû, aussi, au fait qu'il n'existe pas réellement de « mazarinades normandes ». Au sens strict, on peut entendre par cette expression qu'il s'agirait d'écrits réalisés par et pour les Normands, mais afin de réaliser une étude plus complète il paraît plus convenable d'envisager cette acception dans un sens plus large². Dès lors, s'ajoute l'ensemble des libelles³ – en vers ou en prose⁴ – qui évoque des personnages, des lieux ou des événements en lien avec cette province. Cette approche permet de rassembler un corpus documentaire constitué de près de 460 mazarinades⁵. Afin d'établir un ensemble le plus exhaustif possible, l'édition en ligne d'environ 2700 d'entre elles⁶ – par l'intermédiaire du « Projet Mazarinades » développé par l'équipe de Recherches Internationales sur les Mazarinades (R.I.M.)⁷ – permet une véritable révolution dans l'accessibilité de ces documents grâce à la recherche par mots clés⁸. En outre, des dépouillements dans les fonds des bibliothèques

1 Hubert Carrier. *La presse de la Fronde (1648-1653) – Les mazarinades*. t. I : « La conquête de l'opinion », Ecole Pratique des Hautes Etudes, Histoire et civilisation du livre, Genève: Librairie Droz, 1989. p. 22 et Christian Jouhaud. *Mazarinades – la Fronde des mots*. Coll. « Historique », Rennes: Aubier, 1985. p. 37, 38 et 93.

2 Il ne faut pas conclure abusivement que ce type de mazarinades normandes n'existe pas puisque Catherine Bougy signale que l'auteur de *L'Agréable conférence de deux Normands*, au vu de la richesse du patois employé, ne peut être qu'un Normand, tel le poète Sarasin (1604-1654). L'utilisation du patois, dans cette mazarinade condéenne, sous-entend un public régional, mais son édition parisienne remet partiellement en cause cette hypothèse cf.: Catherine Bougy. 'Une mazarinade méconnue – Dialogue de deux paysans normands au XVII^e siècle' In: *Histoire et sociétés rurales*, n°6. Caen, 1996. p.143-148).

3 Un libelle est défini comme un écrit diffamatoire et/ou injurieux par les dictionnaires du XVII^e siècle, nous l'utilisons comme synonyme de mazarinade cf.: Jean Nicot. *Thresor de la Langue Françoyse – Tant Ancienne que Moderne*. Paris: David Douceur, 1606. p.373 et *Dictionnaire de l'Académie Française*. Première Edition, Paris, 1694. p. 658.

4 On compte au total 83 mazarinades en vers, ce qui représente environ 18% de l'ensemble du corpus.

5 Corpus documentaire établi avec l'aide de Chloé Kurschner doctorante de l'université du Havre (G.R.I.C.), travaillant sur « Mazarinades et Normandie » sous la direction d'Yvan Loskoutoff.

6 Afin de montrer l'ampleur de cette édition, l'ensemble de ces 2 700 mazarinades totalise à peu près 50 millions de caractères qui forment plus de 7 millions de mots, dont 137 000 mots uniques environ, provenant de plus de 34 000 images de pages. A titre de comparaison, notre corpus représente plus de 10 millions de caractères formant près de 2 millions de mots, soit environ 7 000 pages une fois les mazarinades mises bout à bout.

7 Disponible sur <http://www.mazarinades.org/>. Consulté le 11 juillet 2014.

8 Afin d'élaborer ce corpus, les recherches par mots-clés portent sur des termes tels que Rouen (Roüen, Rouan, Roven, rouennais...), Normandie (Normands, Normans...), Longueville (Longueville, Longueuille, Long-ueville...)

normandes ont permis la découverte d'une vingtaine de mazarinades qui ne figurent pas encore dans le recensement de ce projet éditorial. Celles-ci sont, pour la plupart, issues de la bibliothèque municipale de Rouen, une de la bibliothèque de Lisieux et une dernière du musée des Beaux-Arts de Caen.

Les mazarinades de ce corpus documentaire n'ont pas toutes le même statut puisqu'il faut distinguer 65 périodiques et 39 suites. Les premières sont publiées de manière régulière comme les 11 *Journal contenant les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Ciuille*, publiées à Paris entre août et octobre 1652, ou les 6 *Babillard du temps de 1649*⁹. Les secondes font suite à d'autres mazarinades, comme par exemple la *Suite et seconde lettre du bon Pauvre* ou *La seconde partie de l'Asne rouge*¹⁰. Dans les deux cas, tous les écrits constituant un même ensemble sont intégrés au corpus et cela même s'il n'y en a qu'un seul qui évoque la Normandie. En outre, les manuscrits et la presse d'Ancien Régime, à l'image des extraits de la *Gazette de France*, sont utilisés comme appoints mais ne sont pas intégrés directement au corpus et aux statistiques.

Au sein de ce corpus de 460 mazarinades, seules une dizaine sont imprimées uniquement à Rouen, loin derrière les 214 issues de Paris (soit un peu plus de 60% de l'ensemble du corpus) et les 77 sans lieu d'édition. Trois autres catégories de mazarinades émergent : d'abord celles imprimées à Amsterdam et aux Pays-Bas espagnols (Bruxelles et Anvers), puis celles à Saint-Germain-en-Laye, enfin celles, extrêmement minoritaires, provenant d'autres villes de province (Orléans et Lyon). Rouen – la deuxième ville du royaume en termes de population après Paris – n'apparaît donc pas comme un pôle d'édition majeur de mazarinades. Pour autant, la réimpression d'une trentaine de ces libelles « sur l'imprimé de Paris » montre qu'il ne faut pas négliger le monde de l'imprimerie dans cette capitale provinciale. En outre, environ trente mazarinades que l'on pourrait qualifier de « normandes » évoquent explicitement et en détail la Fronde dans cette province ; leurs titres sont souvent évocateurs comme *Le manifeste de la noblesse de Normandie* ou la *Responce a une lettre écrite de Rouen*¹¹. Ce corpus de mazarinades qui évoquent directement la Normandie ainsi que la quarantaine de ces documents imprimés ou réimprimés à Rouen (près de 10% de l'ensemble du corpus) attestent que la ville a sans doute été un lieu non négligeable de l'édition et de la circulation de ces écrits politiques. L'analyse quantitative et qualitative de ce corpus documentaire a pour objectif de cerner quels sont les enjeux politiques qui traversent la ville de Rouen durant la Fronde.

2. La Fronde rouennaise à travers les mazarinades

Répartition des mazarinades, périodiques et suites par année

et Harcourt (Harcourt, Harcour, Arcourt...).

9 *Journal contenant les nouvelles de ce qui se passe de plus remarquable dans le Royaume pendant cette guerre Ciuille – A Paris le vendredy 23 Aoust 1652*. Paris: Simon Le Porteur, 1652 et *Le premier babillard du temps en vers burlesque*. Paris: Nicolas de La Vigne, 1649.

10 *Suite et seconde lettre du bon Pauvre – A la Reyne regente*. Paris: Rolin de La Haye, 1649 et *La seconde partie de l'Asne rouge, dépeint avec tous ses deffauts, en la personne du Cardinal Mazarin*. Paris: Louis Hardouin, 1652.

11 *Le manifeste de la noblesse de Normandie par lequel elle declare reconnoistre son Altesse Royale pour Lieutenant General pour le Roy & se joint aux Princes Et aux Parlements – Pour mettre en execution les declarations & Arrest donnez contre le Cardinal Mazarin*. Paris: Simon Le Porteur, 1652 et *Responce a une lettre écrite de Rouen, sur un libelle intitulé, Apologie particuliere pour Monsieur le Duc de Longueville, faite par un Gentil-homme Breton*. Paris: s.n., 1651.

	1648	1649	1650	1651	1652
<i>Mazarinades</i>	1	168	12	22	98
<i>Périodiques</i>		45			20
<i>Suites</i>		23			12
Total ¹²	1	236	12	22	130

A travers la répartition dans le temps des mazarinades, périodiques et suites qui évoquent la Normandie, on constate que les années 1649 et 1652 émergent significativement puisqu'on dénombre plus de 125 de ces écrits politiques par an, pour une moyenne de seulement 80 durant l'ensemble de la Fronde. De plus, on ne trouve pas de périodiques ou de suites en dehors de ces deux années, ce qui est certainement un signe révélateur des dynamismes de la Fronde à l'échelle nationale¹³. Cette répartition chronologique des mazarinades se rapproche de celle que l'on peut observer dans le recueil des Archives Nationales de France intitulé *Lettres et Mémoires* qui regroupe – pour la période de la Fronde – 224 documents hétéroclites concernant majoritairement la Normandie¹⁴. Il s'agit à 90% de lettres dont 8 sont codées¹⁵ et 7 sont des copies¹⁶. Les 17 documents restants sont des *Mémoires* ou *Avis*, comme le « Memoire pour faire veoir a son Eminence ». Les *Mémoires* sont en général plus longs et sont des écrits « pour instruire, pour faire ressouvenir de quelque chose », alors que les *Avis* ont pour but d'annoncer une nouvelle¹⁷. Parmi cet ensemble, certains documents sont sur la forme plus surprenants, comme des copies d'arrêts du Parlement de Normandie ou encore deux lettres intitulées « Nouvelles de Roüen » datées de 1652¹⁸. Ces écrits, souvent manuscrits et adressés directement au cardinal Mazarin ou à ses ministres, offrent un observatoire pratiquement quotidien de la situation en Normandie.

La chronologie de la Fronde en Normandie peut être prise au sens large. Celle-ci prend alors en compte l'année 1648 avec ce qu'on peut qualifier de « Fronde institutionnelle », caractérisée par quelques tentatives infructueuses d'opposition du Parlement de Rouen face à l'autorité royale, et s'achève en 1652 avec le dernier arrêt frondeur émanant du Parlement de Rouen. Toutefois, au sens strict, la révolte rouennaise est particulièrement courte dans le temps puisqu'elle repose sur l'engagement, à partir du début du mois de janvier 1649, du gouverneur de la province – le duc

12 59 mazarinades sont exclues de cette analyse puisqu'elles ne sont pas datées. C'est le cas, par exemple, du *Manifeste du Cardinal Mazarin* et de sa suite qui pourraient avoir été imprimés en 1651, mais ils n'ont pu être intégrés à cette répartition puisqu'aucune date n'est donnée explicitement par l'imprimeur. *Le manifeste du Cardinal Mazarin laissé à tous les françois avant sa sortie hors du Royaume – Contenant vne exact abrégé de toutes les actions de son Ministere. Répondant à tous les chefs d'accusation qu'on luy a obiecté. Descourant les motifs, les intrigues & la politique, dont il s'est seruy pour entreprendre, pour conduire, & pour establir tous ses desseins. Et le tout, sans que le Parlement, les Frondeurs, les Partizans des Princes puissent s'inscrire en faux, contre pas vne de ses propositions.* s.l., s.d.

13 Hubert Carrier. 'Le pamphlet et l'événement pendant la Fronde : un courant à double sens' In: Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud (dir.). *La Fronde en questions.* Actes du dix-huitième colloque du centre méridional de rencontres sur le XVIIe siècle (Marseille 28-29, Cassis 30-31 janvier 1988). Aix-en-Provence: Université de Provence, 1989. p. 262.

14 Archives Nationales de France (AN). KK 1083. *Lettres et Mémoires concernant la Normandie de 1643 à 1660.* f. 22 à 494.

15 Une seule lettre concerne l'année 1649 (Idem. f. 164; Lettre de Talon, 1er avril 1649), les 7 autres sont de l'année 1652 (Idem. f. 322, 375, 411...).

16 On compte 7 copies de lettres, dont une est codée. Idem. f. 32, 71, 195...

17 *Dictionnaire.* Op. cit., p. 13 et 38.

18 AN. KK 1083. *Lettres et Mémoires concernant la Normandie de 1643 à 1660.* f. 313 et 384.

de Longueville – dans le parti frondeur. Depuis la journée des barricades de Paris, celui-ci pensait avoir gagné la sympathie du peuple de la capitale et obtenir le commandement des troupes frondeuses. Néanmoins, le choix de donner le commandement au prince de Conti, frère de Condé, et le refus du cardinal Mazarin de lui accorder le gouvernement du Havre-de-Grâce qui était aux mains de la nièce du cardinal de Richelieu, tutrice du jeune duc de Richelieu, poussent le duc à quitter la capitale pour se retirer en Normandie. Le 24 janvier 1649, son entrée dans la ville de Rouen signe le début concret du mouvement de révolte. À partir de ce moment, les cours souveraines et l'Hôtel de ville se rallient au duc ; les portes de la ville sont fermées, les fidèles de l'autorité royale sont expulsés *manu militari* et on commence à vendre du sel pour faire face aux dépenses courantes et recruter des gens de guerre. Une partie de la clientèle provinciale du duc de Longueville le suit dans ce mouvement de révolte qui se prolonge jusqu'au 1^{er} avril de cette même année et la conclusion de la paix de Saint-Germain-en-Laye avec la régente. Ces quelques mois de révolte à Rouen correspondent, à l'échelle nationale, à la période dite de la *Guerre d'Harcourt*, du point de vue des royalistes, ou de la *Guerre de Paris*, selon les frondeurs. Il apparaît donc tout à fait normal, étant donné le bouillonnement politique du début de l'année 1649, de voir le nombre de mazarinades de notre corpus qui évoquent Rouen être trois fois supérieur à la moyenne.

L'année 1652 est, quant à elle, marquée par une augmentation de 62,5% de mazarinades par rapport à la moyenne. Les deux premiers mois de l'année font principalement état d'une opposition parlementaire que les mazarinades ne reflètent pas¹⁹. À la fin du mois de février et durant le mois de mars, les esprits se concentrent sur le duc de Nemours et sa venue éventuelle en Normandie avec des troupes²⁰. Ce duc, lieutenant-général du prince de Condé en Guyenne, est envoyé en Flandre à la tête de l'armée des princes. Il envisage la jonction de ses armées avec les troupes de Gaston d'Orléans dans la province. La jonction de ces deux armées en Normandie présente le double objectif d'inciter le duc de Longueville à se soulever de nouveau et, surtout, de mettre en place une stratégie d'harcèlement de l'armée royale ; cette méthode se solde finalement par la défaite des frondeurs à Bléneau le 7 avril 1652. Contre toute attente, le duc de Longueville prend la résolution de demeurer fidèle à l'autorité royale et refuse le passage des troupes dans la province²¹. À partir du mois d'avril 1652, la situation en Normandie change radicalement puisque le duc s'est rapproché de Mazarin et semble prêt à seconder son action. En parallèle, les correspondances montrent une augmentation progressive de professions de fidélité envers Mazarin, signe manifeste d'un apaisement politique en Normandie. Comme pour 1649, les mazarinades recourent souvent ces préoccupations locales et dissertent sur le retour possible du duc dans le parti frondeur.

Au cours des années 1648, 1650 et 1651 le nombre moyen de mazarinades du corpus est autour de 12. Dans le cas de l'année 1648, seule la situation du Parlement de Normandie paraît préoccupante puisque les remontrances se multiplient sur des sujets tels que l'érection de nouveaux offices ou le refus d'enregistrement d'un édit. Néanmoins, cette médiation tendue reste relativement classique et ne semble avoir captivé ni l'autorité royale ni les auteurs de pamphlets. Les remous rouennais apparaissent d'autant moins importants qu'à Paris la situation dégénère. Ainsi, depuis janvier 1648, le Parlement de la capitale multiplie les remontrances sur l'enregistrement d'édits fiscaux et cela malgré la tenue d'un lit de justice. À partir d'avril, l'ensemble de la robe parisienne s'unit autour de la problématique du droit annuel. Le 13 mai 1648, l'arrêt d'Union provoque un séisme politique auquel l'autorité royale tente le 30 juin de s'opposer, avant d'au-

19 On compte 7 lettres sur la situation parlementaire (Idem. f. 311, 318, 337, 343...).

20 Idem. f. 345, 372, 375, 384...

21 Paul Logié. *La fronde en Normandie*. Le Normandie préservée. Amiens: 1952. t. III. p. 108.

toriser finalement les cours souveraines à siéger ensemble. Cette période de tension politique extrême a souvent été appelée « fronde parlementaire » ou « vieille fronde » et n'a pas son équivalent en Normandie²². L'année 1651 est aussi marquée par des événements à portées nationales : l'exil du cardinal Mazarin suite à sa rupture politique avec Gaston d'Orléans et l'union des deux Frondes contre lui. Pourtant, au début du mois de février 1651, – avant de se réfugier auprès de l'archevêque-électeur de Cologne, à Brühl – le cardinal se rend au Havre-de-Grâce, afin de libérer les princes. Cet événement déclenche un déferlement de mazarinades à l'échelle nationale. Le corpus ne semble pas refléter l'importance de ces événements avec seulement 22 mazarinades pour l'année 1651.

Au cours de l'année 1650, le nombre restreint de mazarinades de notre corpus est particulièrement étonnant puisque la Cour vient à Rouen du 6 au 19 février 1650. Ce voyage constitue un épisode spécifique de la Fronde normande, car c'est le seul moment où le jeune roi se trouve physiquement dans la province. Les mazarinades²³ et la *Gazette de France*²⁴ permettent d'étudier en profondeur ce périple alors que les sources manuscrites sont, quant à elles, peu explicites. Ainsi, lorsque dans le courant du mois de janvier 1650, le cardinal prend la décision d'entreprendre ce déplacement, il ne fait que reprendre un projet que ses correspondants lui ont suggéré tout au long de l'année 1649. Dès janvier, le projet est envisagé, puis repoussé puisque Mazarin donne la priorité au règlement de la situation conflictuelle dans la capitale révoltée. De surcroît, la récurrence de ce projet dans les correspondances durant l'année 1649 montre que le fait d'emmener le roi et toute la Cour est ressenti comme un acte politique marquant pour les contemporains²⁵.

« Sa Majesté n'est pas plutôt arrivée que comme l'Astre du jour, elle remplit les esprits de joie et d'espérance, console les affligés, soutient les chancelants, et affermit ceux qui sont debout. Elle calme l'orage qui semblait menacer ce pays, elle écarte incontinent toutes les apparences de brouillerie, et dissipe en un moment tout ce qui semblait se préparer au trouble ou à la désobéissance²⁶ »

La mazarinade parisienne de *L'hercule triomphant* montre toute l'importance qui est donnée à l'entrée solennelle du roi dans la ville de Rouen. Au-delà de l'idée que l'entrée royale écarte

22 Les ouvrages faisant référence à ces événements parisiens sont nombreux. Henry Martin. *La vieille Fronde (1648)*. Paris: Charles Lemesle, Charles-Béchet, 1832; Jean-Philippe Cénat. *Louis XIV*. Coll. « Pratique ». Paris: Eyrolles, 2012. p. 29-30; Yves-Marie Bercé. *La naissance dramatique de l'absolutisme (1598-1661)*. Paris: Le Seuil, 1992. p. 173 et suiv.

23 Trois mazarinades évoquent ce voyage: Bonair. *Les Heureux succez de leurs maiestez, et les captifs liberez, dans leur voyage de Normandie*. Paris: Pierre Du Pont, s.d.; *Recit veritable de ce qui s'est fait et passe en toute la Normandie à la reception & Magnificence Royale de leurs Majestez – Avec les Harangues faites au Roy par toutes les Villes de ladite Province*. Paris: Jean de Courbe, 1650 et *L'hercule triomphant ou les heureux succés de sa Majesté en son voyage de Normandie*. Paris: Veuve François Targa, 1650.

24 Théophraste Renaudot. *Recueil des Gazettes, nouvelles ordinaires et extraordinaires, relations et recits des choses avenues toute l'année mil six cens cinquante*. Paris: Bureau d'Adresse, 1651; L'extraordinaire n°18 de la *Gazette*, du 3 février 1650, intitulé *Voyage du roi en Normandie* et l'extraordinaire n. 22 en date du 10 février 1650 (qui est réimprimé à Rouen à partir du 11 février sous le titre: *La Marche du roy dans la Normandie* – avec l'entrée de Sa Majesté en la ville de Roüen. *Gazette de France*, Paris: Bureau d'adresse, 11 février 1650; les *Nouvelles ordinaires* n. 17 du 29 janvier et n° 23, du 12 février.

25 AN. KK 1083. *Lettres et Mémoires concernant la Normandie de 1643 à 1660*. f. 24, 27, 34, 29...; Adolphe Chéruel. *Lettres du cardinal Mazarin* – Pendant son ministère. Collection de documents inédits sur l'histoire de France: histoire politique. Paris: Imprimerie nationale, 1883. t. III. p. 272; Lettre de La Vrillière au comte d'Harcourt, 22 janvier 1649 et Roland Mousnier. *Lettres et mémoires adressés au Chancelier Séguier (1633-1649)*. Travaux du centre de recherches sur la civilisation de l'Europe moderne. Paris: Presses Universitaires de France, 1964. t. II. p. 944; Lettre de Faucon de Ris à Le Tellier, 2 juillet 1649.

26 *L'hercule triomphant*. *Op. cit.*, p. 2.

« toutes les apparences de brouillerie », elle apparaît comme un élément particulièrement fort de la symbolique du pouvoir royal. Cette mazarinade insiste implicitement sur les significations de l'entrée royale qui sont nombreuses au XVII^e siècle. De manière générale, les historiens y voient avant tout le moyen privilégié pour l'autorité royale de marquer sa domination. Ainsi, Hélène Visentin met en avant l'idée qu'au XVI^e siècle, l'entrée est encore un instrument politique qui permet l'affirmation de la ville face au roi, alors qu'au siècle suivant, c'est l'inverse qui se produit : le roi affirme sa puissance face à la ville qui l'accueille²⁷. En outre, « être l'hôte n'est pas chose facile »²⁸, surtout quand il s'agit de recevoir le roi. Ce dernier, lorsqu'il entre dans une ville, est chez lui et il dépossède en partie les habitants de leur espace familial. C'est d'ailleurs sur cet aspect que les registres de l'Hôtel de ville insistent, qu'il s'agisse des feux de joie, des lumières à travers la ville et en particulier sur la Grosse-Horloge, des tirs au canon depuis les navires mouillant dans la Seine ou de ceux du Vieux-Palais ou encore des écussons apposés aux différents lieux de logements des membres de la Cour²⁹. La ville, pour recevoir son monarque selon les convenances dues à son rang, se transfigure et se met en spectacle. Rouen ne déroge pas à la règle ; c'est sans doute ce qui explique que toutes les mazarinades s'attardent sur la grande solennité de cette entrée royale.

Avant cette venue Royale, les peuples estoient comme engourdis, mais cette glorieuse arrivée, vostre Majesté, SIRE, par une vertu secrette emanée d'une puissance supreme, ils ont pris une nouvelle vigueur, & vostre presence Royale les a comme animez & mis en action, il ne faut donc s'estonner s'ils forment un echo au milieu des nués³⁰

A l'image de ce *Récit Véritable*, la presse contemporaine met, quant à elle, l'accent sur le rôle joué par le peuple et sur le cérémonial qui apparaît comme l'aspect prédominant dès le début du voyage royal, animant ainsi les journées du monarque³¹. En revanche, pour la suite du séjour, on est peu renseigné sur l'activité du jeune roi et de la reine-régente. Outre le fait que les registres de l'Hôtel de ville de Rouen et la presse insistent sur la dévotion royale : le 9 février, avant de se promener sur les quais du port, le roi se rend au monastère des Cordeliers pour entendre la messe. De même, le 12 février, Théophraste Renaudot³² relève cette fois que – comme Anne d'Autriche trois

27 Hélène Visentin. 'Des tableaux vivants à la machine d'architecture dans les entrées royales lyonnaises (XVI^e-XVII^e siècles)' In: *Dix-septième siècle*, n. 212. Paris: Presses Universitaires de France, 2001. p. 420.

28 Daniel Vaillancourt. 'La ville des entrées royales: entre transfiguration et défiguration' In: *Dix-septième siècle*, n° 212. Paris: Presses Universitaires de France, 2001. p. 491.

29 Edouard Frère. *Discours de l'entrée de Louis XIV en sa ville de Rouen, capitale de la province et du duché de Normandie, et séjour qu'il y fit en février 1650, accompagné de la Reine Régente et des principaux personnages de la Cour – Publié pour la première fois d'après le registre des délibérations du conseil de la ville de Rouen*. Société des Bibliophiles Normands. Rouen: Henry Boissel, 1863. p. 2, 3, 4 et 9.

30 *Récit véritable de ce qui s'est fait*. Op. cit., p. 4.

31 *La Marche du*. Op. cit., p. 11.

32 Théophraste Renaudot (1586-1653). Est souvent considéré comme le fondateur de la publicité et de la presse française grâce à ses deux créations du *Bureau d'adresse* (1629) et de la *Gazette*, journal hebdomadaire (30 mai 1631). Médecin ordinaire du roi, il a été nommé « commissaire aux pauvres du royaume ». Stéphane Haffemayer. *L'information dans la France du XVII^e siècle – La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*. Paris: Champion, 2002; *Théophraste Renaudot (1586-1653): les idées humanitaires d'un homme de communication*. 2006. Disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00637314/document>. Consulté le 20 juillet 2014; 'Transferts culturels dans la presse européenne au XVII^e siècle' In: *Le Temps des médias*. Revue d'histoire, n. 11. Paris, 2008. p. 25-43; Pierre Roudy. *Théophraste Renaudot journaliste & médecin du peuple*. Lormont: Le Bord de l'eau, 2005. et Hélène Duccini. 'La guerre de Trente ans en France : discours et représentations', In: *Le Temps des médias*. Revue d'histoire, n°4. Paris, 2005, p. 137-150.

jours plus tôt – le roi se rend à l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelles³³. De surcroît, la *Gazette de France* ajoute, qu'outre le bal donné en l'honneur du roi et de la régente le 17 février dans la grande salle de l'archevêché « où une partie des Dames de cette ville-là se trouvèrent avantageusement parées », le jeune roi s'est souvent exercé au jeu de paume, à la chasse et à la danse³⁴. Par rapport à la *Gazette*, le nombre de mazarinades de 1650 qui évoquent ce voyage semble fortement sous-évalué, mais seule la mazarinade intitulée *Les Heureux succes de leurs maiestez*, rédigée par Bonair qui se qualifie lui-même d'historiographe du roi et « l'un des XXV Gentils hommes de la Garde Escossoise de son Corps », n'est pas datée. Il apparaît plus simplement que cet événement majeur pour la Normandie n'a pas attiré l'attention des pamphlétaires parisiens, à l'exception de quelques royalistes comme en témoignent les titres et fonctions que revendique Bonair. Ce point sur la chronologie de la Fronde à Rouen nous invite à nous interroger sur la vision que les mazarinades nous proposent de la ville de Rouen.

3. Rouen, pôle d'édition, et les mazarinades

En s'interrogeant sur le lien entre les mazarinades et Rouen, le premier élément qui ressort est que cette ville est loin de constituer un élément central dans les mazarinades. A peine 20% d'entre elles (69) évoquent au moins une fois la capitale normande, auxquelles s'ajoutent quatre périodiques qui y font allusion à plusieurs reprises. Respectivement, 9 mentions dans *Le courrier françois, apportant toutes les Nouvelles veritables de ce qui s'est passé*, 8 dans le *Courrier françois, traduit fidellement en Vers Burlesques* ou, encore, 4 dans le *Journal poetique de la guerre parisienne*. En outre, dans 23,4% des cas où Rouen est mentionné, il s'agit de références au passé de la ville³⁵ ; c'est le cas par exemple avec les allusions à la révolte rouennaise de la Harelle de la fin du XIV^e siècle³⁶. En second lieu, la métropole provinciale est liée dans 17% des cas au duc de Longueville, mais en troisième lieu, la ville est évoquée, de manière assez inattendue, sans lien véritable avec la Fronde. C'est par exemple le cas de Madeleine de Bavent qui est « prisonniere dans la Conciergerie du Palais de Rouën, où elle est encore à present ; & Payant interrogée sur les particularitez de sa vie passée »³⁷. De manière plus marginale, Rouen est associée à Paris, aux marchands³⁸, au

33 *La Marche du. Op. cit.*, p. 9; *Nouvelles Ordinaires du 12e février 1650*, Extraordinaire, n°23, p. 220 et E. Frère. *Discours. Op. cit.*, p. VIII.

34 *Le detail de la reduction de Clermont en Lorraine au service du Roy – avec la reconnaissance faite par Leurs Majestez à ceux qui ont esté employez en cette action ; & quelques autres choses n'aguères passées à Rouen avant le depart du Roy. Extraordinaire*, n° 30. p. 283.

35 Sur la place et les usages de l'histoire dans les mazarinades, voir l'exemple de Bordeaux : Christian Jouhaud. 'Ecriture et action au XVIIe siècle : sur un corpus de mazarinades'. In : *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, n°1, 1983. p. 60.

36 Souil de Cinq Cieux (Ludovic de Quincé). *Discours d'Estat, sur l'absence et la captivité du Roy – Dans lequel est monstré, Que ceux qui le tiennent esloigné de sa bonne Ville de Paris, sont aussi criminels, que mauuais Politiques*. Paris, 1652 ; p. 6; il y a d'autres exemples d'évocations historiques de Rouen (*Observations veritables et des-interessees, sur un escrit imprimé au Louvre, Intitulé Les sentimens d'un fidelle suiet du Roy, Contre l'Arrest du Parlement du 29 Decembre 1651 – Par lesquelles l'authorité du Parlement, & la Justice de son Arrest contre le Mazarin, est plainement deffenduë; & l'imposteur qui le condamne entierement refuté*. Paris, 1652. p. 54 et 77 ou encore *Le sceptre de France en Quenouille Par les Regences des Reynes, faisant voir par de naïfues representations d'Histoires*. S.l., 1652. p. 18, 19, 35, 83 et 84).

37 *Histoire de Magdelaine Bavent, Religieuse du Monastere de Saint Louïs de Louviers – Avec sa Confession generale & testamentaire, où elle declare les abominations, impietez, & sacrileges qu'elle a pratiqué & veu pratiquer, tant dans ledit Monastere, qu'au Sabat, & les personnes qu'elle y a remarquées. Ensemble l'Arrest donné contre Mathurin Picard, Thomas Boullé & ladite Bavent, tous conuaincus du crime de magie*. Paris : Jacques Le Gentil, 1652. p. 4.

38 « Nous responderons le mesme sur l'article des pyrateries, qu'il [Mazarin] ne veut pas que nous rejeteions sur luy ; disant que par cette confession, nous serions condamnés à la restitution, & aux dépens. Helas ! ces restitutions sont déjà faites, & ces despens payez : mais de quelle façon ? Demandez le aux Marchands de Paris,

comte d'Harcourt ou à la situation militaire en Normandie³⁹.

Ainsi, Rouen n'apparaît pas nécessairement comme un espace central de la Fronde dans les mazarinades, mais comme Alain Hugon l'a souligné, Rouen est avant tout l'ancienne métropole d'une riche province⁴⁰. Toutefois, cette capitale d'une « Terre belliqueuse & hardie »⁴¹ est considérée comme une place militaire stratégique qu'il faut garder à tout prix :

Ne s'est-il pas encore saisi du Havre ? n'y a-t-il pas mis un homme pour y commander, qui ne dépend que de son Eminence, bien qu'il fasse semblant de ne le vouloir pas ôster à Monsieur de Richelieu, pour empêcher Paris de murmurer ; n'ayant pourtant d'autre dessein que de s'en servir contre la Capitale du Royaume & contre Rouën : Et ayant desia le Pont de l'Arche & Dieppe en sa disposition ? Ne tient-il pas toute la Normandie en bride ?⁴²

Selon cette mazarinade, par ailleurs manifestement violente à l'encontre du cardinal, Rouen est une pièce maîtresse durant la Fronde. Garder sous contrôle cette « noble ville »⁴³, c'est maintenir la province révoltée la plus proche de Paris dans la fidélité, alors même que la Cour est prise en étau dans son refuge à Saint-Germain-en-Laye après la « fuite » de Paris dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649. C'est sans doute ce qui explique que, dès le début du mois de janvier 1649 et jusqu'à la fin de l'année 1652, l'autorité royale envoie à tour de rôle quatorze agents dans la ville⁴⁴. Ceux-ci ont pour mission principale d'espionner, mais aussi d'agir comme lobbyistes pour maintenir les intérêts de l'autorité royale, voire, éventuellement, en manœuvrant comme négociateurs

de Rouën, de S. Malo, de Nantes, de Bourdeaux, de Lyon, de Marseille, de Thoulon, & autres Villes : ils vous diront : que trois ou quatre millions, volez sur les Anglois, sur les Hollandois, sur les Armeniens, sur les Venitiens, sur les Genoïs, coustent le triple aux François, qui font trafic sur les mers Oceane, & Mediterranée. Que quatre ou cinq corsaires enrichis, & la part que le Cardinal Mazarin a eu en leur butin, ont entierement ruiné nostre commerce » (*Observations sur quelques lettres écrites au cardinal Mazarin, Et par le cardinal Mazarin*. Paris : Nicolas Vivenait, 1652. p. 24).

39 « On fabriqué des armes dans Rouën par où j'ay repassé, on dispose des munitions, on dépêche les troupes pour nous secourir, qui viennent de toutes parts, par l'entremise de cét Auguste, tres genereux, & tres prudent Prince, Monseigneur de Longueuille, qui a fait un Corps d'armée, qui est en marche, sous la conduite de son Lieutenant, homme de probité & tres genereux & experimenté dans le fait de Mars, qui promet de donner de la peine aux ennemis, le Comte d'Arcourt a desia experimenté la pesanteur de son bras. Cette armée est composée de soldats bien faits & d'élites, & d'un grand nombre de Cavaliers, qui volontairement ce sont engagez en cette glorieuse milice » (*L'arrivée du courrier extraordinaire des françois, qui apporte bonnes nouvelles, & vne Harangue par escrit, faite par un grand Seigneur, à Messieurs les Preuost, Escheuins & Bourgeois de Paris – Ensemble ce qui c'est passé à Paris dans ce grand Conuoy*. Paris : veuve de Jean Remy, 1649. p. 4).

40 Alain Hugon. 'Existe-t-il une fronde normande ?'. In : Catherine BOUGY et Sophie POIREY (dir.). *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand (Xe-XVIIIe siècle)*. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 septembre-3 octobre 2004). Carpiquet: Presses universitaires de Caen, 2007. p.235-236

41 *Le courrier burlesque de la guerre de Paris, Envoyé à Monseigneur le Prince de Condé, pour diuertir son Altesse durant sa prison – Ensemble tout ce qui se passa usques au retour de Leurs Maiestez*. Anvers : 1650, p. 11.

42 *La politique sicilienne, ou les pernecieux desseins du Cardinal Mazarin – Declarés à Monseigneur le Duc De Beaufort de la part de toutes les Prouinces de France*. S.l., 1650. p. 14.

43 Mathurin Questier (dit Fort-Lys). *Suitte du journal poetique de la guerre parisienne – Dedié aux Conseruateurs du Roy, des Loix, & de la Patrie*. Paris: Veuve d'Anthoine Coulon. p. 13.

44 *Le Dictionnaire de l'Académie* affirme que cela se dit « de celui qui fait les affaires d'un Prince ». Le *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière va plus loin, en considérant qu'il s'agit d'une commission. Ces agents sont les principaux correspondants de Mazarin (*Dictionnaire de... Op. cit.*, p. 17 et Antoine Furetière. *Dictionnaire universel – Contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes des sciences et des arts*. t. I, revue et augmentée par M. Basnage de Beauval. 1702. p. 48).

envoyés spéciaux du pouvoir. En janvier 1649, c'est en agent que le marquis de Saint-Luc⁴⁵, militaire normand – lié aux Harcourt – est envoyé une première fois à Rouen afin d'assurer le château du Vieux-Palais au roi. Une fois le duc dans la place et l'échec de sa première mission, des négociations débütent avec le duc de Longueville. Un autre agent, Bernard du Plessis-Besançon⁴⁶, est particulièrement critique en évoquant cette mission puisqu'il affirme que « les dernières nouvelles [...] marquant non moins ses bonnes intantions que son impuissance a les [fair] reussir »⁴⁷. En février 1649, ce rôle de négociateur est confirmé puisqu'il revient à Rouen pour rencontrer le duc de Longueville – entretien qui se solde par un nouvel échec, et ce, en raison du manque de soutien de la part de l'autorité royale⁴⁸.

Par ailleurs, comme Jean-Dominique Mellot l'a démontré, l'édition rouennaise est florissante jouant « sa fortune sur les contrefaçons bon marché, les publications clandestines et les importations étrangères qui font le plus défaut à la capitale et au reste du royaume »⁴⁹. A partir du début XVII^e siècle, le monde du livre a débuté un essor certain et, en 1650, les métiers de l'édition font le « plein » en terme de recrutement avec 169 « maîtres » pour seulement 116 de plus à Paris⁵⁰. Cela démontre un certain dynamisme provincial du monde du livre rouennais qui – à la différence de leurs concurrents Parisiens – est bien plus éloigné de l'œil du pouvoir⁵¹. Ainsi, on

45 François II d'Espinaay (1603-1670), marquis de Saint-Luc. En 1644, il a été lieutenant-général du gouvernement de Guyenne, puis gouverneur de Montauban. Par la suite, en 1651, il est nommé lieutenant-général, puis gouverneur du Périgord. En janvier 1649, il est envoyé en Normandie une première fois afin d'assurer le Vieux-Palais à l'autorité royale, il est présent lors de l'entrée du duc de Longueville. En février 1649, il est envoyé pour négocier avec ce dernier. En janvier, il est l'auteur de 4 lettres, portant sur le Vieux-Palais mais aussi sur la situation dans la ville évoquant le Parlement, le duc de Longueville et la situation militaire (Bibliothèque Nationale de France (BNF). F FR 18 940. *Journal de ce qui s'est fait au Parlement de Rouen, en 1649, pendant les troubles* (janvier 1649-janvier 1650), f. 26, 27, 47...; AN. KK 1083. *Lettres et Mémoires concernant la Normandie de 1643 à 1660*. Lettre de Saint-Luc, 27/02/1649, f. 112; *Table ou abrégé des cent trente-cinq volumes de la Gazette de France, Depuis son commencement en 1631 jusqu'à la fin de l'année 1765*. t. II, Paris: Gazette de France, 1767. p. 130; Louis Moréri et Vaultier. *Le grand dictionnaire historique ou le Mélange curieux de l'Histoire sacrée et profane*. t. II: «C-F», nouvelle édition, Paris: Denys Mariette, 1707).

46 Bernard du Plessis-Besançon (1600-1670), seigneur du Plessis. A eu une double carrière de militaire et de diplomate. De 1627 à 1641, il participe à de nombreuses batailles. Au moment de la Fronde, il est maréchal de camp, avant de devenir, en 1653, lieutenant-général des armées du roi. En parallèle, dès 1640, il signe le traité qui offre la souveraineté catalane à Louis XIII. En 1644, la régente lui confie une mission secrète auprès de don Francisco de Melo à Bruxelles et est pourvu du gouvernement d'Auxonne, dont il se démet provisoirement en 1651. Entre 1655 et 1659, il est ambassadeur de France à Venise et retrouve finalement son gouvernement. Dans ses *Mémoires*, il fait état laconiquement de cette mission en Normandie en tant que conseiller d'Etat. Il est envoyé pour apporter les ordres du roi concernant le duc de Longueville et pour proposer la révocation du semestre. Durant le mois de janvier 1649, il est présent à Rouen, d'où il écrit 4 lettres (BNF. F FR 18 940. *Journal de ce qui s'est fait au Parlement de Rouen, en 1649, pendant les troubles* (janvier 1649-janvier 1650), fos1, 2, 13, 16, 17...; BNF. F FR 32 318. *Extraits ou abrégé historique du parlement*, par Pavyot de Bouillon, f°172; Marie-Catherine Vignal Souleyreau. *Le cardinal de Richelieu à la conquête de la Lorraine – Correspondance, 1633*. Paris: L'Harmattan, 2010. p. 428; Henri Sacchi. *La Guerre de Trente Ans*. t. III : « Cendres et renouveaux », coll. « chemins de la mémoire ». Paris: L'Harmattan, 2003. p. 238 et Charles-Prosper-Maurice Horric de Beaucaire. *Mémoires de Du Plessis-Besançon*. Société de l'histoire de France. Paris :Renouard et H. Laurens, 1892. p.I-XXXVI, 66).

47 AN. KK 1083. *Lettres et Mémoires concernant la Normandie de 1643 à 1660*. Lettre de Plessis-Besançon, 24 janvier 1649. f. 59.

48 Sur le rôle des agents de l'autorité royale et leurs réseaux voir : Baptiste Etienne. *Le Parlement, les parlementaires rouennais et l'autorité royale, durant la Fronde (1648-1652)*. t. I. Caen : Mémoire de Master II, Université de Caen Basse-Normandie, 2013. p. 68-83.

49 Jean-Dominique Mellot. *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600-1730) – Dynamisme provincial et centralisme parisien*. Coll. « Mémoires et documents de l'Ecole des Chartes », Paris: Ecole des Chartes, 1998. p. 685.

50 Jean-Dominique Mellot considère qu'il y a une différence de stratégie puisque les Rouennais ont entrepris de démocratiser la maîtrise, alors qu'à Paris l'accès est plus limité créant une certaine hiérarchie (Idem, p. 48).

51 Idem. p. 41, 47 et 48.

s'étonnera de constater le nombre si faible de mazarinades officiellement imprimées à Rouen⁵². Néanmoins, quelques noms d'imprimeurs ressortent tels que les Besongne, les Berthelin, les Du Petit-Val et les Viret. Ces Rouennais ont imprimé ou réimprimé entre 4 et 7 mazarinades chacun. Le plus prolifique, Jacques Besongne, né en 1614 et décédé en 1699, est issu d'une famille de libraires rouennais et semble avoir officié de 1638, à la suite du décès de son père, jusqu'à la fin du XVII^e siècle⁵³. Dès 1625, il fait l'objet d'une sentence de la corporation des imprimeurs-libraires pour avoir créé « lempeschement et contredit q[u]i av[oi]t voullu lors de lelection des gardes » et il est condamné au « sallaire de Guill[au]me Loys sergent ayant vacqué pendant lelection »⁵⁴. Durant la Fronde, il réimprime deux mazarinades du Parisien Cardin Besongne⁵⁵ et est fréquemment associé avec ses deux oncles. Le premier, David Du Petit-Val – collaborant systématiquement avec Jean Viret⁵⁶ pour l'impression de mazarinades – est né dans les années 1590 et est décédé en septembre 1658. Dès juin 1609, il obtient la survivance de son père comme imprimeur et libraire ordinaire du roi. Reçu maître en 1610, il continue à publier parfois sous le nom de son père, Raphaël, jusqu'en 1626⁵⁷. Le second, Jean Berthelin, né en 1578 et décédé en 1652, a officié à Rouen de 1602, date de sa réception en tant que maître en qualité de gendre de Raphaël Du Petit-Val, jusqu'à son décès⁵⁸. En février 1650, il est condamné par le Parlement de Rouen pour « son apprentif qui avoit esté Juré contre Les Reglemens et qua Ladvenir Lon ne recevra aucuns apprentifs quen la p[r]ésence de douze antiens »⁵⁹. Comme en témoignent leurs biographies et les liens (éditoriaux, familiaux et religieux) qui les unissent, les imprimeurs rouennais de mazarinades constituent un véritable réseau aux méthodes éditoriales parfois au bord de l'illégalité et participant activement à la vie de la communauté des marchands libraires-imprimeurs de Rouen. Ainsi, en 1652, les délibérations de la corporation nous apprennent que – en association avec d'autres membres – Jean Berthelin a imprimé le plus grand nombre d'exemplaires du *Dictionarium novum latino-gallico-groecum*, soit plus de 600. Jacques Besongne est loin derrière avec la moitié moins d'exemplaires, alors que Jean Viret et David Du Petit-Val sont parmi les plus petits tirages, avec seulement 200 exemplaires chacun. Cette impression en association ne permet pas de tirer de conclusions ni sur leur capacité individuelle à inonder le marché de mazarinades ni

52 De 1625 à 1652, sur 28 sentences ou règlements internes, dans les *Pièces et écritures* de la corporation des imprimeurs-libraires, 5 sont des condamnations pour absence du nom de l'imprimeur ou de la ville d'impression sur des ouvrages. Cette fraude est donc assez répandue à Rouen durant cette période (Archives Départementales de Seine-Maritime (AD S-M). 5 EP 485. *Inventaire des pièces, [lett]res et écritures appartenans aux maistres et gardes de lestack de libraire Imprimeur de la ville et viconte de Rouen*. F. 69 à 96).

53 Il est possible que Jacques Besongne soit protestant puisque plusieurs membres de sa famille apparaissent dans les registres du temple de Quevilly et semblent avoir contracté des mariages. Toutefois, seule une certaine Judic Besongne, femme de Jean, est décédée à Rouen en 1660 à l'âge de 67 ans (Jean-Dominique Mellot et Elisabeth Queval. *Répertoire d'imprimeurs/libraires (XVIe-XVIIIe siècle) – Etat en 1995 (4000 notices)*. Paris : Bibliothèque Nationale de France, 1997, p.79 et Pierre Aubry. *Religion prétendue réformée – Eglise de Rouen, recueillie à Quevilly (Mortuaires : 1600 à 1685)*. Groupement généalogique du Havre et de Seine-Maritime, 2005, p. 29).

54 AD S-M. 5 EP 485. *Inventaire des pièces, [lett]res et écritures appartenans aux maistres et gardes de lestack de libraire Imprimeur de la ville et viconte de Rouen*. F. 69.

55 Cardin Besongne (v.1590-1671), probablement originaire de Rouen. Il a officié à Paris de 1627 à 1671. Son association avec Jacques Besongne est certainement liée au fait qu'il a été reçu apprenti par son père en 1611, avant de poursuivre son apprentissage à Paris en 1618 et d'être reçu maître en 1627. J.-D. Mellot et E. Queval. *Répertoire d'imprimeurs... Op. cit.*, p. 79.

56 Jean Viret (1610-1672). Il semble avoir officié comme imprimeur-libraire dès 1632 et jusqu'en 1672. A partir de 1637, il est imprimeur ordinaire du roi et de l'archevêché en 1661. Idem. p. 607.

57 Idem. p. 239.

58 Idem. p. 77 et P. Aubry. *Religion prétendue... Op. cit.*, p. 28.

59 AD S-M. 5 EP 485. *Inventaire des pièces, [lett]res et écritures appartenans aux maistres et gardes de lestack de libraire Imprimeur de la ville et viconte de Rouen*, f. 94. La même année, Jaques Besongne et Jean Berthelin sont condamnés avec trois autres membres de la corporation pour le même motif. Idem.

sur leur investissement dans la production pamphlétaire, mais démontre une étonnante capacité d'écoulement⁶⁰.

4. Des mazarinades à Rouen ?

S'interroger sur la place des mazarinades dans le conflit rouennais n'est pas anodin puisque le rôle de ces écrits semble à première vue assez marginal. Jusqu'en 1652, on cherche en vain dans les sources manuscrites de nombreuses références à des écrits séditieux qui auraient circulé d'une manière ou d'une autre.

Ce matin Lon a trouvé des placars affichés dans tous Les coings des Rues portant qui donne avis au parlement Et bon bourgeois de Ceste ville que Le Mazarin ne pouvant treuver de Refuge en France quil sen venoit droit en Ceste ville pour de La passer au Havre qui Ceroit La ruine Tottale de la province afin que Lon Ce prepare promptement a luy Resister généreusement, tout Cela na pas fait Inpression dans Les Espris Et nous voions Tout Ce monde fort affectionné au service du Roy⁶¹

Cette lettre du 10 janvier 1652 intitulée « Nouvelle de Roüen » fait état de placards qui auraient été affichés dans la ville de Rouen. Alors qu'il s'agit de la première évocation de ce type, cette affaire intervient tardivement et dans le contexte spécifique de rassemblements de la noblesse dans toute la province. Le Parlement, qui est alors officiellement redevenu un relais de l'autorité royale⁶², réagit vivement puisqu'il « a ordonné quil sera Informé Contre Les autheurs de ces placarts »⁶³. Le mois suivant, l'agent de Mazarin, Alexandre Rasset⁶⁴, évoque à nouveau l'utilisation de placards portant le même type d'avertissements et indique qu'il a « arache moy [et] mais Valest vint placars que quelque lache de la secte Revoltée avoit appliquer aus Carefours [et] plases »⁶⁵. Et, une nouvelle fois, la réponse des autorités locales est immédiate : le lieutenant civil

60 Selon Jean-Dominique Mellot, Rouen a une capacité de production se situant au maximum entre la moitié et les deux tiers de celle de la capitale et les structures sont bien moins centralisées avec seulement 1,4 ou 1,5 presses par imprimerie. J.-D. Mellot. *L'édition rouennaise... Op. cit.*, p. 48 et 95.

61 AN. KK 1083. *Lettres et Mémoires concernant la Normandie de 1643 à 1660*. F. 300 ; « Nouvelles de Roüen », Rouen, 10/01/1652.

62 En janvier 1652, la situation dans le Parlement est encore complexe puisque, lors d'une délibération, 46 magistrats (soit 44,6% des parlementaires) « onst Vomy cent Insolanses [et] fait des diables Jusques a opiner daparat demi heure ». Toutefois, cette reconstitution frondeuse n'est pas durable et, six mois plus tard, La Croisette témoigne du rétablissement de la situation. Le Parlement est alors inversement composé de près de 57 royalistes (58,25%). Ces taux sont d'autant plus révélateurs puisqu'en moyenne un quart des parlementaires sont absents ou ne donnent pas d'avis lors de ces délibérations, ils sont donc minorés. Idem. f. 306; Lettre de Rasset, 17/01/1652 et f. 472 à 474; Lettre de La Croisette, 30/07/1652.

63 Idem. f. 301.

64 Alexandre Rasset (1611-), sieur du Veneur. Celui-ci est issu d'une famille normande. Il a été gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et, par la suite, gouverneur de la ville et du château d'Arques. Durant la Fronde, il est l'auteur de deux lettres portant essentiellement sur le Parlement de Rouen puisqu'il est bien placé pour cela « aiant 14 conseilles mais parans cela me donne beaucoup de commodité [et] d'autorité dagir ». Son action semble fructueuse puisqu'il affirme : « Je ne puis avec honneur rester sans Employ ou Etablissement Jay fait beaucoup dennemis aiant hautement agy ». Un autre agent de Mazarin disait de lui qu'il « y a icy un iantilome nomme m[onsieur] de rasan qui paroit fort patienne serviteur du roy [et] de vostre Eminanse & nous aides fort » Idem. Lettre de Montreuil, 20 avril 1650, f. 258, Lettre de Rasset, 17 janvier 1652, f. 305 à 307 ; et Henri de Frondeville. *Les conseillers du Parlement de Normandie au seizième siècle (1499-1594) - Recueil généalogique établi sur la base du Manuscrit Bigot, de la Bibliothèque de Rouen*. t. II, Paris et Rouen: A. Lestrinant et Auguste Picard, 1960. p. 407.

65 AN. KK 1083. *Lettres et Mémoires concernant la Normandie de 1643 à 1660*. Lettre de Rasset, Rouen,

en informe le roi et demande des censures ecclésiastiques pour « avoir Cognoisanse, pour faire un Chatiment Conforme au crime » et l'agent ajoute « que messieurs le premier president [et] procureur general onst agy vigouressemen dens ce rencontre »⁶⁶. Finalement, comme pour la *Gazette* de Renaudot, on en sait peu sur la réception de ces écrits politiques et sur leur influence dans le conflit rouennais. Ainsi, nous n'avons qu'une seule évocation, à nouveau en janvier 1652, quand l'auteur des « Nouvelles de Roüen » se plaint en considérant que :

Les gazettes ne font point assez valloir les avantages des armes du Roy, Je scay bien que les publications qui s'en font, ne sont que pour amuser le peuple, mais Cela ne Laisse pas de faire Impression sur son esprit, et Il me semble que Lon ne debvroit point souffrir que Le gazetier fit sonner si haut les arrests du Parlement de Paris. C'est qui seduit davantage Le monde, et a entendre parler les Enragez du temps, Il semble que toute L'auctorité du Roy soit renfermée dans Cette Compagnie, on debvroit aussy du Costé de La Cour faire Courir quelque pieces bien faites en faveur des desseyn de sa Majesté⁶⁷

Cette remarque – qui remet en cause un certain nombre d'idées préconçues sur la notion de propagande si souvent attachée à la *Gazette* – ne doit pas faire oublier que les sources manuscrites ignorent très largement les mazarinades et la presse en général. Néanmoins, les Rouennais n'étaient pas les derniers à critiquer le cardinal Mazarin, comme en témoigne, par exemple, cette lettre de 1652 : « Je tiens teste aux frondeurs [de Rouen] qui me regardent de travers, on m'appelle Mazarin qui, Comme vous scavez est une Chose atroce, mais quoy que Cela m'attire La hayne de beaucoup de personnes, et le seray Jusques au dernier soupir »⁶⁸. Les mazarinades normandes présentent donc une vision essentiellement parisienne de la ville de Rouen et semblent globalement assez déconnectées des problématiques locales. Reste à déterminer quelles luttes de pouvoir apparaissent à travers les mazarinades ? Ou autrement dit, qui est le meneur identifié de ce mouvement de révolte ?

5. Le parlement rouennais au cœur des mazarinades ?

Le terme de Parlement peut prêter à confusion de nos jours. Sous l'Ancien Régime, à la différence des états de Normandie, cette juridiction n'est pas une assemblée représentative. Ainsi, ses personnels ne sont pas élus, ils achètent leur charge et doivent instruire de nombreux procès civils, criminels et administratifs. Ils jugent souverainement et généralement en appel des tribunaux subalternes qui relèvent de son ressort. Ces tâches constituent l'essentiel de l'activité du Parlement, même s'il s'agit aussi d'un conseil politique qui tient un rôle éminent dans la ville et la province. De plus, évoquer de manière privilégiée le Parlement de Rouen n'est pas anodin puisque 16,9% des mazarinades (59) citent, ne serait-ce qu'une fois, cette institution rouennaise. Toutefois, la place de cette compagnie à l'échelle nationale est à relativiser puisque dans le cas

10/02/1652. f. 318.

66 Idem. f. 319.

67 Idem. «Nouvelles de Roüen», Rouen, 28/01/1652. f. 314.

68 Idem. Lettre anonyme, 23/02/1652. f. 382-383. L'auteur de cette lettre est probablement un parisien.

des périodiques, seuls le *Courier François* et son homonyme en « vers Burlesques » lui offrent une place significative.

L'Installation du Parlement de Normandie en la ville de Vernon. Comme l'autorité du Roy ne doit pas moins estre maintenüe par la robe que par l'épée : Nouvelles nous sont aussi venües qu'en exécution des ordres de Sa Majesté, vne partie des officiers qui composoyent cy-devant le Parlement de Rouen avoit pris seance en la ville de Vernon, l'ouverture en ayant esté faite le Mardy neufiesme du courant sur les huit heures du matin que cette Compagnie en Corps, conduite par les officiers de ville, & suivie d'une foule extraordinaire de peuple accourüe de plusieurs endroits de la Normandie, se trāsporta en l'Eglise Cathédrale du lieu⁶⁹

En janvier 1649, comme seule cette mazarinade le sous-entend, le Parlement frondeur est interdit et transféré à Vernon pour former un tribunal royaliste. Néanmoins, les sources concernant cette translation font défaut. Nous savons seulement que les principaux représentants du roi au sein du Parlement, malgré leur fidélité, refusent de s'y rendre de peur de perdre toute légitimité à Rouen⁷⁰. De même, il semble que l'activité de ce Parlement ait été quasi-nulle et c'est sans doute ce qui explique qu'en dehors de son installation, les auteurs de mazarinades – même royalistes – ne se soient pas préoccupés de son devenir. D'autres événements ont davantage retenu l'attention des pamphlétaires :

le ne sçay pas s'ils [les princes] trouueront leurs seuretez en Normandie, veu la resolution du Parlement de Roüen, que vous auez aprise ses iours passez, & mesme qu'ils auoient pris la Paille comme icy. Au reste, s'ils veulent sauuer leur Prouince dans vn temps que tous les biens sont sur la terre, ils ne receuront point ny de Mazarin, ny de troupes, ils sçauent comme il en a cult aux autres⁷¹

Ainsi, deux mazarinades évoquant le Parlement reviennent sur la liberté retrouvée des princes. Le 18 janvier 1650, les princes de Condé et de Conti, le duc de Longueville sont d'abord emprisonnés au château de Vincennes, puis transférés au Havre-de-Grâce ; cet emprisonnement a entraîné – par le jeu des réseaux et des clientélismes – un nouveau mouvement de révolte. On comprend alors que la liberté des princes, un an plus tard, constitue un tournant qui mérite toute l'attention des libellistes puisque, comme le souligne cette mazarinade, la liberté retrouvée signe aussi, et surtout, l'échec du cardinal. Toutefois, nous sommes loin d'un raz-de-marée pamphlétaire et le Parlement est encore évoqué de manière presque accidentelle parce qu'il « traitta magnifiquement » les princes.

La conférence de Saint-Germain, qui a marqué la fin de la Fronde rouennaise, a quant à elle

69 *La prise du chasteau de Neufbourg – Avec la retraite du Duc de Longueville à Roüen, apres avoir perdu soixante des siens. Et l'instalation du Parlement de Normandie en la ville de Vernon.* S.l., s.d. p. 4.

70 BNF. F FR 18 940. *Journal de ce qui s'est fait au Parlement de Rouen, en 1649, pendant les troubles.* 01/1649-01/1650. f. 29 et 30.

71 *La genereuse resolution de messieurs les Princes, Prise en l'Assemblée du Parlement, ce iourd'huy 17. Iuillet, pour aller deliurer Messieurs les Deputez à Saint Denis – Avec le décampement du Roy & de son armée.* Paris : Jean Brunet, 1652. p. 7 ; Une autre mazarinade se concentre sur l'entrée des princes à Rouen. *Reproches de L'ombre du cardinal de Richelieu, Faites au cardinal Mazarin – Sur les affaires de ce Temps.* S.l., 1651. p. 14.

retenu l'attention puisque 5 mazarinades (13,16%) qui évoquent le Parlement se sont penchées sur cet évènement.

Sages deputez de Rouen/ Qui fistes, & non son hahen,/ A saint Germain tant de vacarme/ Pour n'auoir veu, non sans alarme,/ Croistre vostre grand Parlement/ Que de la moitié seulement/ Et vous faisant tenir à quatre/ Pour en faire vn peu trop rabattre/ Auez peut-estre non sans fruit/ Si justement fait tant de bruit,/ Qu'eusiez vous fait si vostre nombre/ Qui n'estoit à peine qu'un ombre/ De cil des porte rogatons/ L'eut égalé, sages catons ?⁷²

Cette mazarinade en vers, bien qu'assez sibylline, offre *a minima* le mérite de brasser large dans ses allusions. L'auteur se focalise d'abord sur les députés rouennais envoyés à Saint-Germain. Cette conférence fait suite à une première qui eut lieu, au début du mois de mars 1649, entre le Parlement de Paris et l'autorité royale ; il s'agit de la conférence dite de Rueil. Les parlementaires rouennais tenus à l'écart, notamment par le cardinal Mazarin qui voit probablement dans ce cas un moyen de diviser ses ennemis, font pression afin d'obtenir une conférence les concernant plus particulièrement. Cette seconde conférence, qui n'est en fait que le prolongement de la première, s'est déroulée jusqu'au 1^{er} avril avec le chancelier Séguier en charge de la négociation pour le roi⁷³.

Durant la conférence de Saint-Germain, comme cette mazarinade en témoigne, les discussions les plus houleuses portent sur la question du semestre et nécessitent l'intervention provocatrice du duc d'Orléans pour parvenir au compromis final par lequel quinze charges de conseiller et une de président, réservées parmi les officiers nouvellement créés, sont incorporées au Parlement de Rouen. La question, apparemment secondaire, du semestre est en fait le principal point de controverse puisqu'il s'agit d'un dédoublement des offices de parlementaires qui permet à la Couronne d'alléger le travail et les revenus des titulaires, mais surtout, d'accroître les revenus de l'Épargne par la vente des charges du semestre. De surcroît, l'impact social au cœur de l'institution est extrême car la création de près d'une cinquantaine d'offices est tout à fait exceptionnelle dans un Parlement de province relativement stable dans sa structure. Cette augmentation forte est d'ailleurs relevée – non sans ironie – dans cette mazarinade à travers ces deux vers : « Croistre vostre grand Parlement/ Que de la moitié seulement ». De plus, la simple utilisation de l'expression « deputez » pour qualifier les parlementaires rouennais envoyés à Paris renvoie aussi à une autre réalité : ces Normands ne sont pas connus par les auteurs de mazarinades⁷⁴. Les pamphlétaires ne citent que rarement leur nom, à l'exception peut-être d'Ours-François Miron⁷⁵ qui est

72 *La nocturne chasse du lieutenant civil*. Paris : La société Typographique du païs Grecque & Latin, s.d. p. 6-7

73 Une mazarinade souligne qu'Anne d'Autriche n'était pas satisfaite de cette longueur : « Elle protesta d'ailleurs [durant un conseil] qu'elle desiroit passionnement que les Desputez, tant du Parlement de Paris, que de celui de Rouën, terminassent bien-tost leurs differens, & qu'en suite l'on mist fin à toutes les Conferences. Il est certain qu'elle a eu tous ses sentimens, puis que dès lors elle tesmoigna beaucoup de froideur au Cardinal, & ne luy voulu pas parler ». F. Maximin [signé]. *La résolution du conseil de conscience, tenu à Saint Germain, pour la confirmation de la paix – Et les nouvelles secrettes d'un Pere Recolet de Saint Germain, envoyées à un Pere de Paris, du mesme Ordre*. Paris: Sebastien Martin, 1649. p. 6-7.

74 Seul Renaudot semble manifestement disposer d'une source rouennaise puisqu'il est en mesure de citer trois noms de parlementaires. *La marche du...* *Op. cit.*, p. 3-4.

75 Ours-François Miron (1623-ap. 1654), sieur de Tremblay. A été conseiller lai à la chambre des Enquêtes de 1646 à 1651, puis il a été reçu conseiller au Parlement de Paris en 1652. Durant la Fronde, il est désigné par le Parlement pour le défendre à Paris. Muni des pleins pouvoirs, il obtient les passeports pour les députés normands pour la conférence de Saint-Germain-en-Laye et y participe. En 1650, Mazarin passe par lui pour s'assurer la fidélité du Parlement (AD S-M. 1 B 182. *Registre les chambres assemblées 1649 (27 janvier-17 avril)*, 18 mars 1649 ; AD S-M.

utilisé comme relais entre le Parlement de Paris et celui de Rouen⁷⁶.

Le rôle de cette cour souveraine apparaît donc comme relativement important durant la Fronde, mais paradoxalement, cette institution est toujours partagée entre deux associations. Il s'agit à l'évidence de minimiser – volontairement ou non – le rôle joué par ces parlementaires de province au profit de leurs confrères parisiens :

Le Parlement, ô perfidie !/ Joint à celui de Normandie,/ S'est desdit, quoy que les Normands,/ Voulussent tenir leurs serments,/ Et paris, la Reyne des villes,/ Exposée aux guerres ciuiles,/ Allant tousiours de mal en pis,/ A proposé sur le tapis/ Vne paix hors de ses murailles,/ Qui luy deschire les entrailles/ C'est le Traicté fait à Ruel,/ Traicté lasche, fourbe, & cruel⁷⁷

A l'instar de cette *Remonstrance Burlésque*, 21% des mazarinades n'envisagent pas d'évoquer le Parlement de Rouen sans l'associer à « la Reyne des villes ». Une autre mazarinade souligne que pour ce Parlement provincial « ce n'estoit qu'une petite bluette qui seroit esteinte au moindre souffle »⁷⁸ et il n'est rien sans l'arrêt d'Union qui l'associe directement au combat mené par le Parlement de Paris. Néanmoins, si on assiste probablement dans ce cas à une volonté implicite et pratiquement systématique de grandir le Parlement de la capitale⁷⁹, peut-être faut-il surtout voir une volonté des libellistes de flatter leur public parisien⁸⁰. De même, dans 18,4% des mazarinades qui évoquent le Parlement, les pamphlétaires tendent à associer cette compagnie au duc de Longueville. Cette association permet une double facilité puisque le prestige de ce prince et pair de France rehausse l'action d'une cour souveraine de province, mais il s'agit aussi de combler des lacunes dans la connaissance précise de ce monde parlementaire si particulier, comme en témoigne la méthode employée par cette mazarinade :

L'vniion n'y fut iamais plus grande, Monsieur le Duc de Longueville a fait joindre toute la Normandie à nostre bonne cause, & les Deputez du Parlement de Rouen ont fait donner Arrest de leur vniion avec celui de Paris, avec protestation de ne se point abandonner que par vn accord general⁸¹

1 B 184. *Registre les chambres assemblées 1649 (9 septembre)-1650 (27 avril)*, 21 janvier 1650 ; Henri et Odette de Frondeville. *Les conseillers du Parlement de Normandie de 1641 à 1715 – Recueil généalogique établi sur la base du Manuscrit Bigot, de la Bibliothèque de Rouen*. t. IV, Rouen : A. Lestringant, 1970. p. 141 et Albert Miron de l'Espinay. *François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV de 1604 à 1606*. Paris: Plon, 1885. p. 2.

76 Dans son *Abrégé historique*, Pavyot de Bouillon considère que « Miron se présentoit souvent au palais [pour] serrer les nœuds de Cette union afin que Le parlement de paris ne traitât que de Concert avec celui de Rouen ou chercher Les moyens de se Concilier». BNF. F FR 32 318. *Extraits ou abregé historique du parlement*, par Pavyot de Bouillon. f. 178.

77 *Remonstrance Burlésque, au Parlement*. S.l., 1649. p. 5.

78 *La conference du cardinal Mazarin avec le Gazetier*. Bruxelles: 1649. p. 24.

79 Sur l'importance considérable du Parlement de Paris dans les mazarinades, voir par exemple : Hubert Carrier. *Le labyrinthe de l'Etat – Essai sur le débat politique en France au temps de la Fronde (1648-1653)*. Paris: Honoré Champion, 2004. p. 300-327

80 Peut-être peut-on aller encore plus loin en parlant de « l'opinion publique » ou du « bruit commun », mais il s'agit d'une interprétation qui fait l'objet de débats quant à son utilisation pour le XVIIe siècle et dans le cadre d'études sur les mazarinades. Christian Jouhaud. 'Retour aux mazarinades: «opinion publique», action politique et production pamphlétaire pendant la Fronde». In : *La Fronde en... Op. cit.*, p. 296 et C. Jouhaud. *Mazarinades...* *Op. cit.*, p. 241.

81 *Lettre envoyée à quelques Villes de Champagne & Picardie, pour les inciter de se resoudre à prendre le bon party du Roy, & du Parlement*. Sur l'imprimé de Paris. Rouen : Jean Berthelin, 1649.

6. Le duc de Longueville contre le comte d'Harcourt

M. de Longueville estoit petit, avoit infinim[ent] desprit, touj[ou]rs pirouettant affable et parla[nt] a tout le monde, il marchoit souve[nt] a pied a Rouen son carosse derriere, les gardes jam[ais] deva[nt] luy, son chapeau sous le bras et salua[nt] de costé et dau[tr]e⁸²

En quelques mots, Dom Victor Texier⁸³ nous livre dans ses *Mémoires* un portrait éloquent d'Henri II d'Orléans (1595-1663), duc de Longueville, qu'il a bien connu. En tant que gouverneur de la province, le duc est omniprésent dans la ville de Rouen à toutes les échelles. Le duc est à l'honneur dans notre corpus puisque 14 mazarinades portent directement son nom dans leur titre. De plus, près de 45% des mazarinades du corpus (157) évoquent ce personnage central durant la Fronde en Normandie. Ces textes politiques nous offrent un regard différent, prolongeant la savoureuse remarque du père Texier. Ainsi, même en laissant de côté la riche *Apologie particulière pour monsieur le duc de Longueville* et son *Desadveu*⁸⁴ souvent utilisés pour le décrire, le duc fait l'objet de toutes les attentions :

Monsieur le Duc de Longueville, qui est vn des plus sages Prince de l'Europe, & qui a tousiours eu part à toutes les belles actions qui se sont faites pendant sa vie, a creu qu'il ne pourroit plus rien desirer pour sa gloire, s'il pouuoit rendre ce service à l'Estat, & contribuer de ses forces & de son credit pour en chasser les monstres, & tous les Geans qui se sont assis sur le Trosne des Dieux, & emparés de l'autorité Royale⁸⁵

Cette mazarinade, défendant l'action frondeuse des Parisiens, présente le duc sous ses meilleurs attributs et c'est la tendance de l'ensemble de celles publiées au début de l'année 1649. Ainsi, on revient régulièrement sur sa carrière, d'abord comme gouverneur de Picardie puis, à partir de 1619, de Normandie. Les pamphlétaires insistent sur ses succès militaires entre 1637 et 1641, quand il a mené la campagne en Franche-Comté, dans le Piémont, en Alsace et dans le

82 BNF. F FR 25 0007. *Mémoires*, par Dom Texier. f. 13.

83 Victor Texier ou Tissier (1617-1703). A l'âge de 8 ans, il a été reçu bénédictin à Saint-Martin d'Autun. Après des études à Paris, il entre à l'âge de 21 ans au monastère de Saint-Faron de Meaux où il reste simple religieux de 1638 à 1645. En 1654, il est envoyé comme prieur à l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne et, de 1657 à 1663, il administre Saint-Pierre de Chartres puis, à partir de 1663, Saint-Ouen de Rouen. En 1669, il est élu par le Chapitre général prieur de Saint-Germain-des-Prés, pour un délai de 3 ans renouvelable une seule fois. En 1675, il devient prieur de Notre-Dame-en-Saint-Melaine de Rennes. Par la suite, il reste longtemps au prieuré de Saint-Georges de Boscherville auprès du jeune duc d'Orléans-Longueville. Ses *Mémoires* portent sur une courte période allant de 1669 à 1675 alors qu'il était prieur de Saint-Germain-des-Prés. Idem, f. 1 et 2 ; Jean-Baptiste Vanel. *Les Bénédictins de Saint-Maur à St Germain-des-Prés 1630-1792 – Nécrologe des Religieux de la Congrégation de St Maur décédés à l'Abbaye de St Germain-des-Prés*. Paris: H. Champion, 1896. p. 346-347 et Ursmer Berlière, 'Mabillon et la Belgique – Le voyage de Flandre (1672); correspondance' In: *Revue Mabillon*, Archives de la France Monastique, Quatrième année, Paris, 1909. p. 10.

84 *Apologie particulière pour monsieur le duc de Longueville, ou il est traité des services que sa Maison & sa Personne on rendus à l'Estat tant pour la Guerre que pour la Paix – Avec la responce aux imputations calomnieuses de ses ennemis, par un Gentilhomme Breton*. Amsterdam : 1650 et *Desadveu du libelle Intitulé, Apologie particulière de monsieur le duc de Longueville, par un Gentilhomme Breton*. S.l., 1650.

85 *Les raisons ou les motifs veritables de la deffense du Parlement & des Habitans de Paris – Contre les Perturbateurs du repos public, & les Ennemis du Roy & de l'Estat*. Paris: 1649. p. 22.

Palatinat⁸⁶. Néanmoins, les mazarinades n'évoquent jamais le fait que, dès 1620, il s'est révolté dans le parti de Marie de Médicis, ce qui lui a valu d'être suspendu quelques mois de ses fonctions. On s'étonnera aussi du peu de place que les mazarinades accordent à sa femme, la duchesse de Longueville⁸⁷ qui, après l'arrestation de ses frères et de son mari, tente à son tour de soulever le Parlement et la Normandie. Malgré cela, la duchesse n'a jamais fait illusion et les pamphlétaires ne font pas grand cas de son action infructueuse.

Monsieur de Longueville outre l'opression publique a suiet d'estre mal-content puis qu'apres avoir ouvert le chemin à la conclusion d'une paix generale (selon l'ordre de sa Maiesté Regente) & ayant resté pour ce suiet deux ans à Munster, on a refusé tous les aduantages qu'il avoit obtenus pour le soulagement de la France⁸⁸

A l'image de cet extrait de *La liste des Mal-contens*, 15,27% des mazarinades qui évoquent le duc (20) reviennent sur la délégation française à laquelle il a participé à partir de 1645, afin d'entreprendre les pourparlers préliminaires aux traités de Westphalie qui marquent le terme de la guerre de Trente Ans (1618-1648). Les déconvenues suite à son activité diplomatique à Münster ne sont pas les seules raisons de son engagement dans la Fronde. D'abord, et avant tout, comme le souligne la chanson de *La harangue du Peuple aux Generaux* « Longueville pour certain,/ Veut Mazarin, veut Mazarin »⁸⁹, d'autres auteurs ajoutent qu'il « sert peu de luy offrir des montagnes d'or & d'vtilité, il n'a que l'honorable dans son but & son objet »⁹⁰, mais certains, peut-être moins bien intentionnés, vont jusqu'à imaginer « qu'il songeoit à se faire Duc de Normandie en s'asseurant par le mariage de Monsieur de Richelieu, de la seule place qui restoit dans cette Prouince »⁹¹. Ainsi, la question du gouvernement du Havre-de-Grâce revient à plusieurs reprises dans les mazarinades. Toutefois, il est évident que les titres et fonctions ne sont pas les seules motivations du duc puisque la rumeur veut qu'il « assure auoir genereusement refusé l'espée de Connestable »⁹².

Quelles que soient les raisons de son engagement dans la Fronde, il ne faut pas négliger que son entrée dans la ville de Rouen en janvier 1649 s'est faite par la petite porte – au sens propre comme au figuré. De plus, sa volonté d'associer le Parlement de Rouen, dès le début de sa dissidence contre l'autorité royale et jusqu'à la conférence de Saint-Germain, montre parfaitement qu'il n'aurait probablement rien pu faire sans l'appui de cette compagnie. En outre, il a rencontré

86 Madeleine Foisil. 'Une mort modèle – La mort du duc de Longueville, gouverneur de Normandie (1663)', In: *Annales de Normandie*, hors-série, vol. 1, n° 1. Normandie, 1982. p. 243-251; Arlette Lebigre. *La duchesse de Longueville*. Perrin, 2004. p. 62 et Louis Moreri. *Le grand dictionnaire historique ou mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*. t. V. Paris: Le Mercier, Desaint & Saillant, Herissant, Boudet, Vincent, Le Prieur, 1759. p. 385.

87 Anne Geneviève de Bourbon (1619-1679), duchesse de Longueville. Seule fille d'Henri II de Bourbon, prince de Condé ; sœur du Grand Condé et du prince de Conti. C'est elle qui semble pousser son mari, le duc de Longueville, dans le parti frondeur. Après son échec du soulèvement en Normandie et son refuge en Hollande, elle fait éditer plusieurs mazarinades dans le but de se justifier (H. Carrier. *La presse... Op. cit.*, t. I, p.107 à 109; Arlette Lebigre. *La duchesse de Longueville*. Paris: Perrin, 2004; Émile Jacques. 'Madame de Longueville protectrice de Port-Royal et des jansénistes' In: *Chroniques de Port-Royal*, n. 29, 1980. p. 35-83 et Sophie Vergnes. 'La duchesse de Longueville et ses frères pendant la Fronde: de la solidarité fraternelle à l'émancipation féminine' In: *Dix-septième siècles*, n°251. Paris: Presses Universitaires de France, 2011. p. 309-332.

88 *La liste des Mal-contens de la Cour, avec le suiet de leurs plaintes*. S.l., s.d. p. 2.

89 *Recueil general, De toutes les Chansons mazarinistes – Et avec plusieurs qui n'ont point estéés chantées*. Paris: 1649. p. 23.

90 *Le vray françois, a messieurs de Paris – Sur les actions heroïques des Generaux des armées du Roy, & de Nosseigneurs de Parlement*. Paris : Guillaume Sassié, 1649. p. 4.

91 *Response de messieurs les Princes aux calomnies & impostures du Mazarin*. s.l., 1650. p. 49.

92 En outre, cette rumeur a aussi été largement diffusée à Rouen. *Lettre intercepté du sieur Cohon, cy-devant évesque de Dol, contenant son intelligence et cabale secrette avec Mazarin*. Paris, 1649. p. 5.

une vigoureuse résistance de la part de certains parlementaires rouennais et en particulier du Premier Président du Parlement de Rouen, Jean-Louis Faucon de Ris⁹³. Pendant la Fronde, ce dernier est resté fidèle à l'autorité royale. En arbitre, s'il a parfois semblé hésiter sur la démarche à suivre afin de calmer les ardeurs frondeuses de ses confrères, lors de l'entrée du duc, il s'est montré ferme et a finalement fait le choix de quitter la ville pour ne pas avoir à cautionner la révolte. Plus de dix ans après ces événements, comme l'écrit Victor Texier dans ses *Mémoires*, ses agissements durant la Fronde vaudront au Premier Président l'inimitié du duc de Longueville qui le considère toujours comme son « cruel ennemy »⁹⁴. Néanmoins, une fois la révolte officiellement déclarée à Rouen, 25 mazarinades (19,08%) se concentrent sur les agissements militaires du duc et la moitié d'entre elles (12) insistent sur la rivalité avec le comte d'Harcourt⁹⁵. Ce militaire, parfois surnommé « Cadet la Perle », a une longue carrière derrière lui lorsqu'il est envoyé pour remplacer le duc dans son gouvernement. Il tente de venir à Rouen le premier, mais l'entrée lui est refusée par le Parlement. Il se réfugie alors au Pont-de-l'Arche qui devient la place forte à partir de laquelle il s'organise militairement contre le duc. Dès lors, les mazarinades se multiplient et insistent sur le prétendu siège de Pont-Audemer⁹⁶ et les assauts et sièges de Quillebeuf, d'Harfleur ou encore du château de Neufbourg. Sans revenir dans le détail, cette opposition des deux gouverneurs se caractérise avant tout par quelques escarmouches et sièges de petite envergure. L'un comme l'autre ne disposent pas réellement des forces militaires suffisantes pour s'imposer. En outre, pour les pamphlétaires la question est ailleurs :

Que sera-ce encore quand Monsieur le Duc de Longueville avec vingt-trois ou vingt-quatre mille mains, plus que Brigarrée viendra secourir nos demy Dieux. Que cette esperance seule nous console, de ce que le pain est vn peu chair, & cependant n'espargnons ny nos bourses, ny nos personnes pour concourir avec ceux qui trauailent à l'establisement de nostre liberté⁹⁷

93 Jean-Louis Faucon (1608-1663), sieur de Frainville et de Ris, puis marquis de Charleval (par érection en 1651). A été commissaire des requêtes du palais de 1631 à 1636 et, en 1636, maître des requêtes, puis intendant de Lyon en 1643 et Premier Président du Parlement de Rouen à rétention de cinq ans en faveur de son père de 1647 à 1663. En 1655, il a été commissaire du roi aux Etats de Normandie.

94 AN. KK 1083. *Lettres et Mémoires concernant la Normandie de 1643 à 1660*, fos 27, 38, 50, 265 à 268 ; BNF. FR 25 0007. *Mémoires*, par Dom Texier. f. 35 ; Henri de Frondeville. *Les conseillers du Parlement de Normandie sous Henri IV et sous Louis XIII (1594-1640) – Recueil généalogique établi sur la base du Manuscrit Bigot, de la Bibliothèque de Rouen*. t. III, Paris et Rouen : A. Lestringant et Auguste Picard, 1964. p. 299 ; *Les présidents du Parlement de Normandie (1499-1790) – Recueil généalogique établi sur la base du manuscrit Bigot de la Bibliothèque à Rouen*. Paris et Rouen : A. Lestringant et Auguste Picard, 1953. p. 77 et 81 ; Jean-Joseph-François Poujoulat et Joseph-François Michaud. *Mémoires de François Paule de Clermont, Marquis de Montglas – Mestre de camp du régiment de Navarre, Grand maître de la garde-robe du roi, et chevalier de ses ordres*. Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France, Paris, 1838. p. 207 et Jean-Yves Bertrand-Cadi et Christian Raysseguier. *Le Parlement de Normandie*. Evreux, 1999. p. 41.

95 Henri de Lorraine (1601-1666), comte d'Harcourt, d'Armagnac, de Brionne et vicomte de Marsan. A d'abord servi au siège de Prague en 1620, puis aux sièges de La Rochelle et de Saint-Jean-d'Angély. En 1633, il est fait chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, puis grand-écuyer de France et sénéchal de Bourgogne. En 1639, il devient commandant de l'armée du Piémont, puis vice-roi de Catalogne en 1644. Au début de la Fronde, il reste fidèle à l'autorité royale, mais il finit par s'opposer au cardinal Mazarin et se retire en Alsace (*Portrait du comte d'Harcourt, dit Cadet la Perle*, N. Mignard Aveni, pin. Anto. Masson sculp., 1667 et Marie-Catherine Vignal Souleyreau. *Le trésor pillé du roi*. t. II : « Correspondance du Cardinal de Richelieu (année 1634) », coll. « chemins de la Mémoire », Paris : l'Harmattan, 2013. p. 26 et 27.

96 Les mazarinades diffèrent dans les interprétations mais il semble que le duc n'ait jamais mis le siège devant Pont-Audemer. Il s'agit uniquement de faire diversion et de faciliter par ce moyen l'entrée de secours dans Evreux en simulant une attaque contre cette place tenue par le comte d'Harcourt. H. Carrier. *La presse... Op. cit.*, t. I. p. 218.

97 *Recit veritable des discours tenus entre les trois Figures qui sont sur le Pont au Change, sur les affaires de ce*

Cette expression de « demy Dieux » désigne dans ce cas les parlementaires parisiens qui attendent avec impatience ce secours provincial. On observe une certaine inflation des chiffres, mais tous les libellistes ne vont pas jusqu'à cette extrémité. Certaines mazarinades évoquent, de manière plus réaliste, « cinq ou six Cens cheuaux », « trois regimens grossis d'un escadron de cavalerie composé d'une partie des Gentils hommes de la Province de Normandie, qui n'ont point encor effacé de leur cœur les fleurs de Lis, faisant 60 Maistres cōmandez par le Marquis de Montlévrier, le tout se montant par ce moyen à 800 Chevaux » ou même « trois mille hommes de pied, deux mille Chevaux, & vn équipage d'artillerie ». Et, peut-être pour entretenir l'espoir parisien ou pour se moquer de l'espoir du parti adverse, on trouve encore l'évocation de « dix à douze mil hommes »⁹⁸. Néanmoins, à la suite de la conférence de Saint-Germain et l'échec, désormais évident, du duc dans son sauvetage de la capitale, son image tend à évoluer⁹⁹ : « Le Duc de Longueville. Bas bruit est bon garçon, & qui va lentement, va seurement. Le Critique. Autant chemine vn homme en vn iour, qu'une limasse en cent ans »¹⁰⁰.

Les auteurs de proverbes, à l'image de l'auteur de cette mazarinade, s'en donnent à cœur joie : celui qui était autrefois qualifié de judicieux, prévoyant, voire de véritable « Heros »¹⁰¹ est, à partir de 1652, logé ironiquement « ruë du Renard qui pesche, & de la limasse » ou « au Limaçon, au Chat qui Vielle, au vieux Singe & à l'Escreuisse »¹⁰². Si les sources manuscrites insistent sur son indécision, les mazarinades de 1652 montrent quasi unanimement un duc de Longueville toujours rusé et prêt à bondir s'il le décide, mais d'une lenteur affligeante, alors qu'une mazarinade de 1650 est encore plus sévère à l'encontre du gouverneur de Normandie en considérant que « leur differend [entre les Princes] ne vint que pour en vouloir faire redonner le pouuoir encore vne fois à Monsieur le Duc de Longueville, & ce traistre s'en excusa disant : qu'il ne doit pas se rendre esclave de sa parole »¹⁰³. C'est certainement ce changement d'image qui poussera le duc à ne plus se révolter à nouveau contre l'autorité royale.

Pour conclure, ce titre à première vue étonnant de la « Fronde des mazarinades à Rouen » permet de souligner l'aspect déconnecté de ces mazarinades par rapport aux préoccupations frondeuses à l'échelle locale. Néanmoins, ces documents offrent une vision parisienne ou, autrement dit, une alternative à l'analyse de la Fronde par le biais de sources normando-normandes. Au terme de cette analyse, il convient de la relativiser en raison de la taille réduite du corpus qui

temps. Paris: Pierre Targa, 1649. p. 7.

98 *Le courrier burlesque... Op. cit.*, p. 26 ; *La prise par assaut de la ville de Quillebeuf en Normandie – Avec la réduction en l'obéissance du Roy, de celle de Ponteau-de mer, en la mesme Province : Par le Comte d'Harcourt. Saint-Germain, s.d.*, p. 3-4 ; *La prise du chasteau... Op. cit.*, p. 2 ; *Relation fidele de ce qui s'est passé de plus remarquable au Parlement – Depuis le 10. Fevrier 1649 jusques au premier de Mars ensuiuant.* Rouen: David Du Petit-Val et Jean Viret, 1649. p. 8.

99 D'autres acteurs de la Fronde ont vu leur popularité fluctuer, c'est le cas par exemple du duc d'Orléans. H. Carrier. *Le Labyrinthe... Op. cit.*, p. 62 à 72.

100 *Le visage de la Cour, et la contenance des Grands, avec leur censure – et Le Dialogue du Roy, & du Duc d'Anjou, Avec la Mamman. En proverbes.* Paris, 1652. p. 12 et 13.

101 *Paris débloqué, ou les passages ouverts – En vers burlesques.* Paris : Claude Huot, 1649. p. 6 ; *Le tout en tout du temps. S.l., s.d..* p. 2 et *La fureur des normans contre les mazarinistes.* Sur l'imprimé de Paris, Rouen : Jacques Besongne, 1649. p. 6.

102 Sandric. *Le mareschal des logis, Logeant le Roy et toute sa Cour par les Ruës & principaux Quartiers de Paris, en consequence de la pretenduë Amnistie – Demande au Vendeur L'Etat present de la fortune des Princes; Et le visage de la Cour. Et Reçois ces Trois Pieces comme des Diuertissemens de ma plume.* Paris : 1652. p. 4 et *Le nouveau fourrier de la Cour, Reformant les autres logemens, & les accommodant mieux au temps & aux lieux, & logeant commodément ceux qui auoient esté oubliez.* Paris: 1652. p. 5.

103 *La politique sicilienne... Op. cit.*, p. 9.

représente à peine 10% des 5500 mazarinades recensées à ce jour. Ainsi, ce corpus n'a rien d'exhaustif et ne permet finalement qu'une interprétation à partir d'un corpus limité de mazarinades. De même, appréhender ce corpus grâce à une méthode quantitative peut être sujet à caution, mais cela offre au moins des ordres de grandeur qui renforcent et orientent l'analyse qualitative.

Finalement, cette étude offre une première série de pistes qui méritent d'être complétées à l'avenir. Il s'agit de mieux cerner la place et le rôle des mazarinades dans la ville de Rouen. En outre, l'analyse de ce corpus permet de saisir au mieux les rapports politiques au cœur d'une révolte provinciale. En premier lieu, le rythme des mazarinades reflète assez les dynamiques de la Fronde rouennaise, sauf peut-être dans le cas particulier du voyage du jeune Louis XIV en février 1650 qui est d'une grande force politique d'un point de vue local mais ne fait pas l'objet d'un traitement conséquent par ces écrits politiques. À l'inverse, l'intérêt porté aux escarmouches militaires entre les deux gouverneurs semble particulièrement excessif étant donné les forces en présence. Reste que cette manière de traiter les événements est souvent proprement parisienne et, en tous cas, destinée au public de la capitale, comme en témoigne l'exploitation du mythe salvateur de l'armée normande.

En second lieu, Rouen apparaît, dans le meilleur des cas, comme un relais d'édition de ces mazarinades parisiennes, autour d'un petit réseau d'imprimeurs très actifs. De plus, si cette ville est loin de constituer le décor central des mazarinades, la place des pamphlets et de la presse dans le conflit à Rouen semble marginale. Tout se passe comme si ces écrits politiques ne circulaient pas dans cette ville de province avant 1652 ou, plus sûrement, que les sources négligeaient ces libelles souvent médiocres. En somme, même au plus fort de la Fronde rouennaise en 1649, les mazarinades ne sont pas un sujet et, par la suite, l'impact semble rester relativement limité en raison, notamment, de l'intervention rigoureuse des autorités locales.

En troisième et dernier lieu, du point de vue des luttes de pouvoir que révèlent les mazarinades, le meneur de la Fronde rouennaise n'est jamais le Parlement. L'action de cette compagnie et des parlementaires n'est pas vraiment mise en avant et leur place est largement minorée au profit du Parlement de Paris et du duc de Longueville dans une logique simplificatrice. Et si l'on doit chercher dans les mazarinades un meneur de la Fronde rouennaise, seul le duc de Longueville surnage véritablement. En 1649, ce duc – gouverneur de la province – est omniprésent et identifié souvent comme le seul et unique chef de la Fronde en Normandie, mais à partir de l'emprisonnement des princes son image évolue. Si, dès le début, on comprend mal les raisons de son engagement politique, l'année 1650 marque un véritable tournant puisqu'il passe du statut de héros et sauveur de Paris à celui de menteur et de traître.

Artigo recebido para publicação em 11 de outubro de 2014.